



F3SCT et CSE

Notre compte rendu des instances

COMPTE RENDU CSE et F3SCT - Octobre 2026

SITUATION FINANCIÈRE

Bilan financier 2025 : le CHED affiche un déficit de 27 millions d'euros.

Au premier semestre 2026, augmentation globale de l'activité avec une baisse de l'hospitalisation complète mais une augmentation de l'activité de jour de médecine et chirurgie ambulatoire. La situation financière dégradée l'est d'autant plus que l'ARS a honteusement baissé les aides accordées au CHED. Cela peut amener le CHED à repousser le paiement des fournisseurs...

L'avis de SUD est clair là dessus : la volonté gouvernementale est de mettre à mal l'hôpital public en imposant des économies de plus en plus importantes, d'années en années. Les milliards coulent à flot pour l'armée et les forces de l'ordre, les cadeaux aux milliardaires et actionnaires sont de plus en plus nombreux, mais les services publics (éducation, santé, pompiers) sont asphyxiés. Nos gouvernants, bons petits moutons, appliquent sans rechigner les pitoyables consignes gouvernementales... Le budget lacrymo est illimité mais pas celui pour vous soigner...vous n'avez que vos yeux pour pleurer...

CERTIFICATION

Elle approche. De nouveaux critères impératifs font leur apparition, dont la politique active de prévention, de repérage et de signalement des violence sexistes et sexuelles entre professionnels. Des formations doivent être inscrites au plan de formation. C'est une demande de SUD depuis que nous avons demandé à la direction de se mettre en conformité avec la réglementation...

Une phrase incongrue concernant les congés annuels a été prononcée lors de la présentation de ce point. Nous aurions compris que les agents ne pourraient pas poser de congés annuels durant la période de certif !! De bon élèves pour avoir une bonne note... quitte à priver les agents de leurs droits !!

L'avis de SUD : rien ne vous empêche de demander des CA durant cette période. L'éventuel refus de vos CA ne peut pas se faire sur l'argument de la certification, mais **uniquement** sur les nécessités de service (qui doivent être **argumentées** et **prouvées**...).

Cela a été confirmé par le DRH.

L'ORTHO-TRAUMATO AU CHED

Arrivée du Dr Francis à temps plein, qui complète la présence du Dr Anna à 50%.

L'objectif est d'avoir 3 seniors et 1 assistant pour développer l'activité du bloc, assurer la prise en charge des patients relevant de l'orthopédie au CHED et assurer la permanence des soins (PDS) jour et nuit. Actuellement la PDS d'ortho au CHED est assurée de jour en semaine.

SERVICES TECHNIQUES - EHPAD EPINAL ET THAON LES VOSGES

Il y avait actuellement 1 ETP pour chaque EHPAD.

A partir du 02 novembre, il n'y aura plus qu'un agent sur site les lundis et jeudis matins.

Les agents spécialistes (électricien, plombier, etc) viendront effectuer les travaux en rapport avec leur spécialité et selon le niveau d'urgence.

AVANCÉE SUR LES LIGNES DIRECTRICES DE GESTION

Et le guide de gestion du temps de travail...

Quelques slides présentées par la direction pour nous faire part des avancées des lignes directrices de gestion (politique de gestion RH de l'hôpital, par exemple pour définir la durée et les conditions de CDD, puis CDI, puis stagiaire).

SUD se permet d'intervenir : rien n'avance de manière concrète. Des choses demandées lors des premières réunions n'ont toujours pas eu de réponse... rien n'avance et en attendant on reste avec des LDG périmées (mais toujours en vigueur) et un guide de gestion du temps de travail qui date de la préhistoire...

SECRÉTARIATS MÉDICAUX - POINT D'ÉTAPE

Encore un point d'étape qui ne nous apprend pas grand chose... décidément...

On ne sait toujours pas ce qui va être réorganisé, ni comment...

CHARTRE DE L'AGENT HOSPITALIER

Une première version est présentée, rappelant les devoirs de l'agent hospitalier. 9 points y sont présentés, un seul qui rappelle les droits de l'agent. SUD demande que cette charte soit travaillée en groupe de travail avant d'être validée. L'agent hospitalier a des devoirs, certes, mais l'institution doit également respecter ses droits (hummm hummm). SUD veillera que cette charte soit équitable et rappelle aussi à l'institution qu'elle a des obligations vis à vis de ses agents.

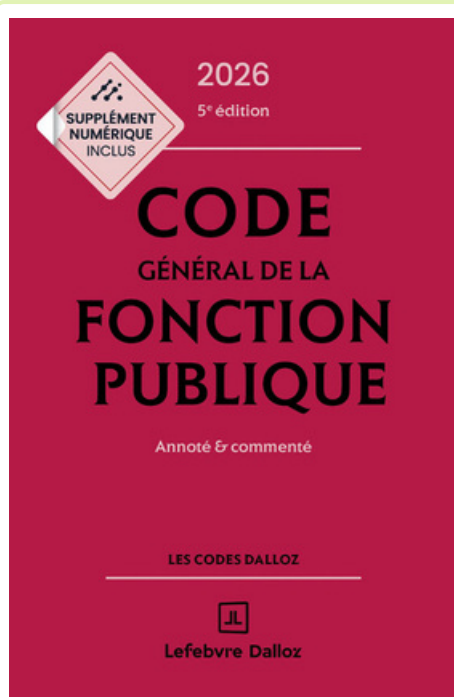
HAUSSE DES PRIX DU CARBURANT

Plusieurs propositions : développement du télétravail pour les services administratifs, semaine de 4 jours pour le personnel technique et médico-technique, co-voiturage.

Les agents peuvent aussi percevoir la prime mobilité durable. (QR code et note de service 212-2026 sur le portail)



HEURES NÉGATIVES EN FIN D'ANNÉE



Il faut encore une fois expliquer à la direction ce qui est réglementaire et ce qui ne l'est pas.

Proposition de la direction : il est gentilement proposé aux agents en négatif de reprendre des postes supplémentaires en plus de leur planning de base, pour combler le déficit d'heures... (en gros de faire des heures supplémentaires qui n'en seront pas).

Point de vue de SUD (et des tribunaux) : si un agent n'a aucune absence injustifiée, son compte d'heures doit être remis à zéro au 1er janvier et aucune retenue sur salaire ne peut se faire. Le planning est de la responsabilité du directeur (et des personnes à qui il délègue ce pouvoir).

Comme d'habitude, SUD est à votre disposition pour faire respecter vos droits... Contactez nous 😊

NOUS INFORMONS NOTRE AIMABLE ET BIENVEILLANTE GOUVERNANCE QUE CECI N'EST NI UN CALE PORTE, NI UN MARCHE PIÉD, NI UN TAPIS DE SOURIS. RESPECTEZ-LE POUR NOUS RESPECTER NOUS !

MODALITÉS PAIEMENT CAMPAGNE D'HEURES SUPPLÉMENTAIRES

Il y a eu cet été une campagne de paiement d'heures supplémentaires. La note de service n'expliquait pas tout. SUD a demandé des précisions, en particulier sur le paiement des heures de jour et de nuit. Les heures qui vous ont été payées l'ont été d'après le prorata jour/nuit effectué au premier semestre 2026. Par exemple, si vous avez fait, lors de ce semestre, 25% de nuit et 75% de jour, alors vos heures supplémentaires ont été payées 25% de nuit et 75% de jour. Si vous constatez des erreurs, n'hésitez pas à nous contacter...

SUD demande pourquoi dans ce prorata n'ont pas été pris en compte les dimanches et jours fériés... nous attendons toujours une réponse autre que " ??? "

F3SCT - POINT SUR LES ACCIDENTS DE TRAVAIL

On constate une baisse des AT en rapport avec les efforts de soulèvement entre 2025 et 2026.

Le DRH nous informe que le formulaire "enquête administrative" a été modifié et qu'un encart a été inséré pour les AT "effort de soulèvement" où il est demandé à l'agent si du matériel de manutention était disponible et s'il a été utilisé. Cocher ces cases n'aurait, d'après le DRH, aucune incidence sur la reconnaissance en accident de service mais serait uniquement à visée analytique... SUD se montre sceptique sur ce point... Si cela est juste à but d'analyse, alors cela ne peut pas être obligatoire de le renseigner...

F3SCT - BILAN RADIOPROTECTION 2025 - ACTIONS

Au total 120 personnes au CHED avec port de dosimètre obligatoire.

Le service d'odontologie est particulièrement exposé mais avec des doses rassurantes d'après l'expert.

Une formation en e-learning doit être renouvelée tous les 3 ans. Seulement 20% du personnel médical a pris le temps de faire cette formation (un point à voir avec la PCME peut être...) contre 69% du personnel non médical.

Parallèlement, le parc des équipements a été vérifié et les EPI changés si besoin.

F3SCT - DOUCHES VESTIAIRES FEMMES

SUD, après avoir été sollicité par des agents, demande un nombre de douches plus important (et fonctionnelles) en adéquation avec le nombre d'agentes quittant leur poste entre 18h30 et 19h30. il n'est pas admissible que certaines personnes ne puissent pas prendre leur douche dans des conditions sanitaires satisfaisantes et réglementaire... affaire à suivre mais SUD ne lâchera pas.

F3SCT - SECRETARIAT DES URGENCES

Il est à nouveau demandé ce que SUD réclame depuis des mois : 2 agents la nuit sans impact sur l'effectif de jour et un agent de sécurité dédié à son unique mission de protection des biens et des personnes. Des agressions pourraient être évitées ...



Syndicat SUD Santé Sociaux CH Emile Durkheim
syndicat.sud@ch-ed.fr
Poste 23909 - 03.29.68.39.09 - 07.87.15.55.26